Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260115-DELIB2026_001-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT CHATEAULIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR

NOMBRE DE MEMBRES
Présents au Conseil Municipal : 8
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 10

DATE DE LA CONVOCATION
08 janvier 2026

2026 – 001: Demande de DETR-DSIL 2026 pour l'aire à camper

l'an deux mille vingt six
le quatorze janvier
à dix- neuf heures,
Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.
Présents : Loeiza BEAUVIR, Didier DANJOU, Annick DUIGOU, Jean-Yves FAUJOUR, Gildas GOLIAS, Alain KEROUANTON, Catherine LAMIDON et Eric PRIGENT.
Absentes excusées: Marion GUEN donne pouvoir à Loeiza BEAUVIR, Sylvie BRABAN donne pouvoir à Eric PRIGENT

Secrétaire de séance : Annick DUIGOU

La réfection du bloc sanitaire, de la signalétique, des cheminements et aménagements extérieurs de l'aire à camper sont en cours d'estimation et pourraient se chiffrer aux alentours de 80.000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants,

- Approuve le projet de réfection de l'aire à camper municipale dont le montant prévisionnel de l'opération est estimée à 80.000 € H.T,
- Sollicite l'aide de l'État au titre de la DETR et de la DSIL 2026 à hauteur de 30 % de l'opération,
- Autorise le Maire à signer tous les actes et pièces nécessaires à cet effet,
- Autorise la prévision budgétaire correspondante pour le Budget 2026.

Le Maire
Eric PRIGENT